

Document d'information 3

Original : anglais

Progrès de la mise en œuvre du plan d'action adopté lors de
la première Conférence technique régionale de la CPS
sur les pêches côtières

La deuxième Conférence technique régionale de la CPS sur les pêches côtières a été organisée avec le soutien financier de :



1. La première Conférence technique régionale de la CPS sur les pêches côtières avait notamment débouché sur un accord relatif à un plan d'action¹ destiné à optimiser la collecte, le partage et la conservation à long terme des données concernant les pêches côtières. Le présent document fournit des informations sur les progrès réalisés depuis la dernière Conférence.

Dépôt de données

2. À la suite des recommandations formulées dans le plan d'action, un dépôt de données² a été mis sur pied en janvier 2018 afin de contribuer à l'inventaire et au stockage des informations concernant les enquêtes, de la méthodologie et des ensembles de données connexes sur la pêche côtière et l'aquaculture.
3. Ce dépôt a ensuite reçu des métadonnées relatives à des enquêtes réalisées conjointement par les agents du programme Pêche côtière de la CPS et leurs homologues nationaux, ainsi qu'à d'autres enquêtes pour lesquelles l'Organisation avait trouvé ou reçu des informations. Les utilisateurs des services nationaux des pêches, des ONG et d'autres partenaires peuvent consulter et contribuer à l'inventaire des enquêtes et des ensembles de données pour leur organisation. Ils peuvent également préciser les conditions d'accès aux données brutes et agrégées, et ont la possibilité de charger des ensembles des données et des rapports réels (au besoin, ils peuvent se mettre en rapport avec la CPS pour obtenir un compte).
4. La CPS continuera à apporter son aide à la consignation et à l'archivage des données historiques, ainsi qu'à la collecte continue de données à l'occasion de visites du responsable des bases de données sur la pêche côtière et des agents du service informatique dans les pays.

Diffusion des données

5. Lors de leur neuvième conférence, les directeurs des pêches ont accepté de rendre publiques les données brutes validées issues des enquêtes sur les ressources réalisées par les agents de la CPS et leurs homologues nationaux cinq ans après la réalisation de ces enquêtes. Après une mise à jour de la taxinomie et un dernier contrôle de qualité, les ensembles de données PROCFish/C et CoFish ont été publiés sur le Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF), dans le cadre d'un partenariat avec le PROE et l'USP. Ces données peuvent être consultées depuis le portail du GBIF ainsi que depuis le dépôt de données sur la pêche côtière³.
6. L'initiative *Pacific Data Hub*, lancée par la Communauté du Pacifique à la mi-2018, vise à fournir une plate-forme et des outils facilitant le partage, la découverte et la diffusion de données (ouvertes), de métadonnées et de rapports et documents connexes sur l'Océanie, couvrant différents domaines tels que le changement climatique, le développement économique, la pêche ou encore la statistique. Cette plate-forme sera publiée au cours des semaines à venir, et proposera dans un premier temps une sélection de documents et d'ensembles de données provenant de portails existants, notamment la bibliothèque numérique de la Division pêche et le GBIF.
7. Les pays, les organismes et les ONG sont invités à y publier des rapports non confidentiels ainsi que des données réelles ou des métadonnées (afin de montrer l'existence d'ensembles de données). Les informations réunies et stockées sur le dépôt de données sur la pêche côtière pourront également servir de base à cet effort régional, si toutefois les contributeurs l'acceptent (par défaut, les données et rapports chargés sur ce dépôt sont privés, les métadonnées étant quant à elles publiques).

¹ http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Meetings/RTMCF/1/RTMCF_1_Action_Plan_VF.pdf

² <http://www.spc.int/CoastalFisheries/DataRepository/DataRepositoryHome>

³ https://www.gbif.org/dataset/search?publishing_org=e15c40ad-b68e-4759-bab3-0c2ac9079215

Gouvernance des données

8. Parallèlement à la mise en place de la plate-forme *Pacific Data Hub*, la Communauté du Pacifique entend optimiser sa gouvernance des données, et procède actuellement à un examen de ses procédures de gestion afin de garantir la disponibilité, la convivialité, l'intégrité et la sécurité de ses données et de ses services. Ces travaux indispensables formeront la base des futurs accords de service et de partage de données conclus avec les partenaires et les services des pêches.

Standardisation et simplification de la collecte de données

9. L'examen de certaines données historiques révèle que, trop souvent, les données recueillies ne permettent pas d'obtenir des informations sur l'état des ressources, ni de réaliser une estimation précise des volumes totaux. En effet, elles se montrent insuffisantes ou non représentatives, ou les données nécessaires à une bonne extrapolation (nombre total de pêcheurs vivriers, semi-commerciaux ou commerciaux, nombre total de poissonniers officiels et non officiels, ou données représentatives de leur activité [fréquence et volume] par région) se révèlent difficiles à obtenir.
10. Les ressources disponibles pour la collecte de données étant limitées, la CPS propose de simplifier les enquêtes en cours et de mettre l'accent sur le suivi régulier des tailles des poissons pour un échantillon de pêcheurs (enquêtes auprès des pêcheurs) et de poissonniers (enquêtes sur les marchés) plus grand (et plus représentatif), et de ne réaliser d'enquêtes ponctuelles qu'en cas de besoin, pour obtenir une réponse à des questions précises.
11. Les tailles de poissons sont d'ores et déjà relevées dans plusieurs pays ; la CPS compare les différentes méthodes et possibilités de mesure, d'identification et de saisie de données (directement sur le quai/au marché, ou au bureau à l'aide de photos). Un système régional en ligne ou sur tablette sera ensuite mis au point pour accélérer la saisie et le traitement des données sur les tailles des poissons ainsi que des données connexes.
12. Enfin, des travaux ont été réalisés avec la Division statistique pour le développement de la CPS afin que les questions des recensements nationaux portant sur la pêche et l'aquaculture puissent optimiser les estimations de la consommation, des captures et de l'activité aquacole en Océanie.